



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MARS 2026

SONT PRÉSENTS: les conseillers(ères) André Valiquette, Crystal Luscombe, Marsha Kovalskie et Steve Bernard sous la présidence du maire Alain Gauthier.

SONT ABSENTS : Les conseillers(ères) Bertrand Gélinas, Steve Bernard et Carole Gagnon.

Chaque membre du conseil a été avisé au moyen d'un avis de convocation remis via courriel dans le délai prescrit par la Loi.

SONT AUSSI PRÉSENTS: Monsieur Patrick Tanguay Dumas, directeur général et greffier.

PRÉSENCES

OUVERTURE DE LA SÉANCE: 17H00

2026-03-25-101

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CRYSTAL LUSCOMBE,

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2026-03-25-102

DEMANDE DES TITANS – ORGANISATION DU TOURNOI DE HOCKEY PRINTANIER 2026

CONSIDÉRANT que la Ville de Témiscaming a signé une entente avec l'Association de Hockey Mineur de Témiscaming le 11 février 2025 concernant le tournoi de hockey printanier ;

CONSIDÉRANT que l'Association de Hockey Mineur de Témiscaming a signifié le 12 février 2026 par courriel leur refus d'assurer l'organisation du tournoi printanier 2026;

CONSIDÉRANT que l'organisation des Titans a manifesté par courriel le 26 février 2026, son intérêt à assumer l'organisation dudit tournoi;

CONSIDÉRANT que les dates choisies sont les 3, 4 et 5 avril 2026 ;

CONSIDÉRANT que les parties souhaitent encadrer les modalités d'organisation et d'utilisation des infrastructures municipales dans le cadre de cet événement;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a, lors d'une séance précédente, adopté la résolution # 2026-03-10-106 afin d'autoriser la signature de l'entente ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Témiscaming a reçu une contre-offre par courriel le 19 mars 2026 ;

EN CONSÉQUENCE, il est
PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ANDRÉ VALIQUETTE,
ET résolu à l'unanimité,

D'autoriser la directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer, pour et au nom de la Ville, la nouvelle entente classée sous la cote 401-130/2026-03-25-102.

ADOPTÉE

2026-03-25-103

(SUJET REPORTÉ) LANCER LE PROCESSUS D'ÉVALUATION ET DE CLASSEMENT DE L'ENSEMBLE DE NOS INFRASTRUCTURES AINSI QUÉ DES SERVICES DE LOISIRS ET DE CULTURE À VOCATION SUPRA LOCALE

DEMANDES VERBALES

Aucune question de poser

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ANDRÉ VALIQUETTE.

QUE l'assemblée soit levée. Il est 18h53.

N.B. la prochaine séance ordinaire aura lieu le mardi 14 avril 2026.

ORIGINAL SIGNÉ

Alain Gauthier, maire

ORIGINAL SIGNÉ

Patrick Tanguay Dumas, directeur général et greffier